

Une étude



pour



Les Français et l'impôt sur le revenu

Janvier 2019

Jean-Daniel Lévy, Directeur du Département Politique – Opinion

Gaspard Lancrey-Javal, Chef de groupe au Département Politique – Opinion

Antoine Gautier, Chargé d'études au Département Politique – Opinion

Sommaire

Méthodologie

P.3

Les principaux enseignements de l'enquête

P.5

Résultats détaillés de l'enquête

P.7



Méthodologie d'enquête



Enquête réalisée **en ligne** les **10 et 11 janvier** 2019.



Échantillon de **1987** personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et plus.



Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : **sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e)**.



Aide à la lecture des résultats détaillés :

- Les chiffres présentés sont exprimés en pourcentage.
- Les chiffres en italique sont ceux qui apparaissent significativement au-dessus de la moyenne.

Intervalle de confiance

L'intervalle de confiance (parfois appelé « marge d'erreur ») permet de déterminer la confiance qui peut être attribuée à une valeur, en prenant en compte la valeur observée et la taille de l'échantillon. Si le calcul de l'intervalle de confiance concerne les sondages réalisés avec la méthode aléatoire, il est communément admis qu'il est proche pour les sondages réalisés avec la méthode des quotas.

Taille de l'échantillon	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
100 interviews	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10
200 interviews	3,1	4,3	5,7	6,5	6,9	7,1
300 interviews	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400 interviews	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500 interviews	2,0	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600 interviews	1,8	2,4	3,3	3,8	4,0	4,1
800 interviews	1,5	2,1	2,8	3,2	3,4	3,5
1 000 interviews	1,4	1,8	2,5	2,9	3,0	3,1
2 000 interviews	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,3
3 000 interviews	0,8	1,1	1,5	1,7	1,8	1,8
4 000 interviews	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6 000 interviews	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4

Note de lecture : dans le cas d'un échantillon de 1000 personnes, si le pourcentage mesuré est de 10%, la marge d'erreur est égale à 1,8. Il y a donc 95% de chance que le pourcentage réel soit compris entre 8,2% et 11,8% (plus ou moins 1,8 points).

Les principaux enseignements de l'enquête



À la demande de l'**Institut Fiscal Vauban**, Harris Interactive a interrogé un échantillon représentatif de la population française sur un enjeu fiscal, plus précisément concernant l'impôt sur le revenu. **Alors que le débat autour de ce prélèvement obligatoire se structure souvent autour de grands principes, notamment celui de la progressivité des taux, cette enquête visait à interroger les Français uniquement sur des montants absolus**, en proposant plusieurs seuils d'imposition possibles sur 2 exemples concrets, avec un minimum de contextualisation.

Quels enseignements retenir de cette enquête ?

1. L'exemple donné en référence était celui d'un **citoyen, célibataire sans enfant, aux revenus nets imposables de 2 000€ par mois**, qui doit aujourd'hui acquitter annuellement environ 1 600€ d'impôts sur le revenu. Avec cette référence à l'esprit, les Français étaient invités à statuer sur le montant annuel que devrait idéalement payer un autre contribuable, également célibataire et sans enfant, mais **disposant de revenus 3 fois supérieurs, soit 6 000€ par mois**. Parmi différentes modalités proposées, une majorité de Français (53%) privilégient l'idée que ce contribuable aux revenus 3 fois supérieurs paie un impôt sur le revenu dont le montant serait, lui aussi, 3 fois supérieur : soit 4 800€ d'impôts annuels. 31% des répondants estiment même que le montant à payer devrait être seulement 2 fois supérieur, soit 3 200€ annuels. **Seuls 11% citent la réponse correspondant au barème actuel de l'impôt sur le revenu en France, dans ce cas précis** : pour des revenus 3 fois supérieurs, un contribuable paiera un montant absolu d'impôt sur le revenu 8 fois supérieur (soit environ 13 000€). Seule une frange marginale des répondants souhaiteraient que ce contribuable aux revenus triples règle un impôt 16 fois supérieur (environ 26 000€).
2. Lorsque la comparaison s'effectue avec un autre contribuable, disposant de revenus 10 fois supérieurs aux 2 000€ nets mensuels de référence (soit 20 000€ nets mensuels, un niveau concernant moins de 1% des salariés français), les tendances sont quasi-identiques : 57% citent un montant correspondant à un impôt linéaire (10 fois plus élevé). 25% souhaitent qu'il règle un impôt en proportion inférieur (seulement 5 fois plus). Quand 12% citent l'option actuelle (50 fois plus), et 2% un multiple supérieur (100 fois plus). **Dans ce modèle, les Français se positionnent sur un mode de calcul de l'impôt sur le revenu qui serait linéaire, voire régressif, plutôt que progressif.**
3. Au final, comment interpréter cette enquête ? Tout d'abord, elle s'inscrit dans un contexte bien connu : la **connaissance imparfaite des citoyens** sur les dispositions fiscales actuelles. Ensuite, elle rappelle l'importance du référentiel statistique : **le débat sur la fiscalité se fait aujourd'hui essentiellement autour des questions de taux** ; le simple fait de raisonner en montants absolus génère des réponses qui peuvent paraître surprenantes, et ce dans toutes les catégories de population : les résultats à cette enquête s'avèrent en effet homogènes,

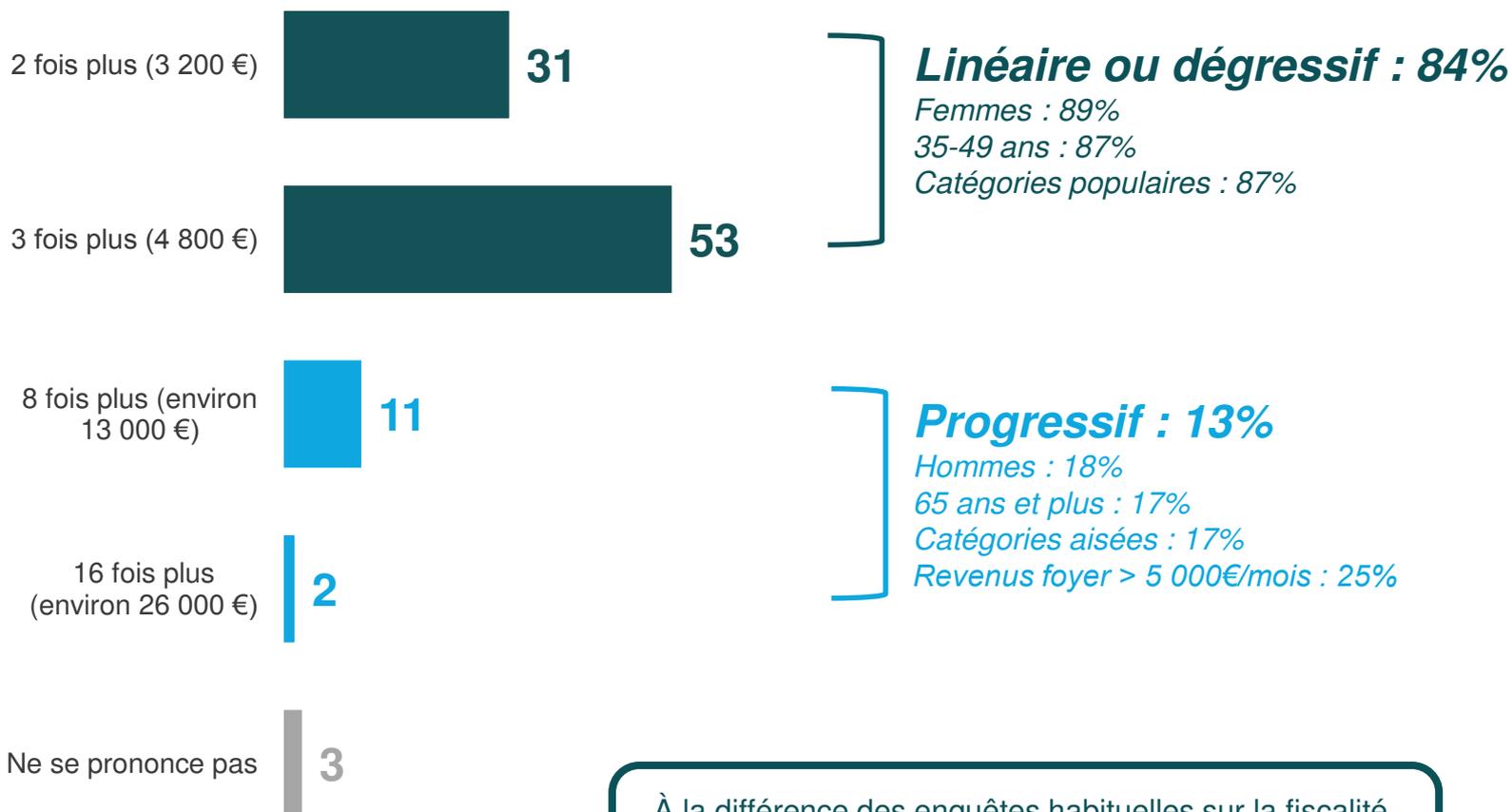
Résultats de l'enquête



Parmi différentes modalités proposées, la majorité des Français privilégie l'idée qu'un contribuable ayant des revenus 3 fois supérieurs paie un montant absolu d'impôt 3 fois supérieur également

En France, un citoyen célibataire sans enfant qui gagne 2 000 € nets par mois doit payer environ 1 600 € d'impôt sur le revenu chaque année. Selon votre conception de l'impôt sur le revenu juste, combien devrait payer chaque année le même célibataire sans enfant qui gagnerait **3 fois plus, soit 6 000 € nets par mois**? – Réponses données à l'aide d'une liste, une réponse possible

- À tous, en % -

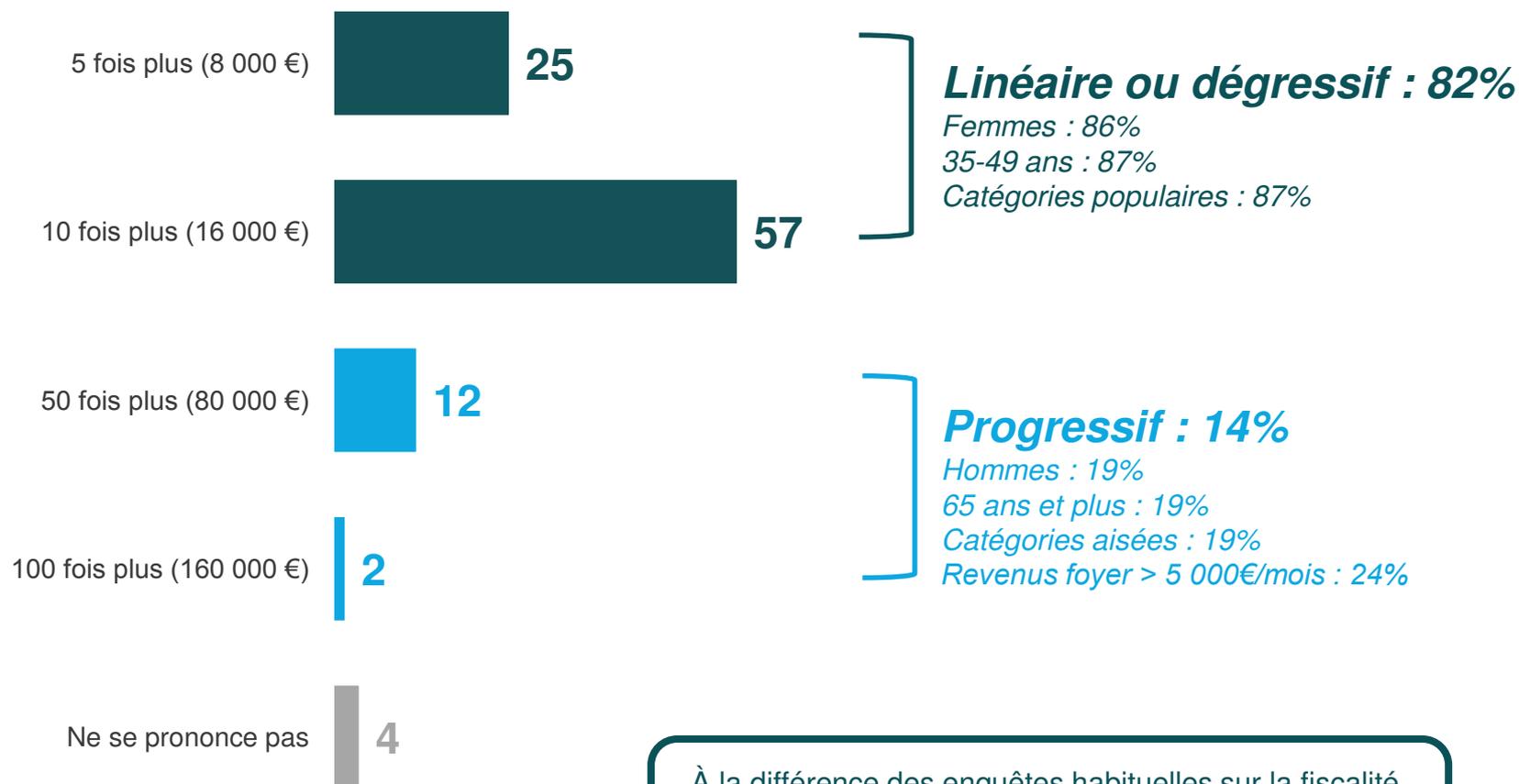


À la différence des enquêtes habituelles sur la fiscalité, on observe peu de différences dans les réponses selon la proximité politique des personnes interrogées

De même la majorité des Français privilégient l'idée qu'un contribuable ayant des revenus 10 fois supérieurs paie un montant total d'impôt 10 fois supérieur

En France, un citoyen célibataire sans enfant qui gagne 2 000 € nets par mois doit payer environ 1 600 € d'impôt sur le revenu chaque année. Selon votre conception de l'impôt sur le revenu juste, combien devrait payer chaque année le même célibataire sans enfant qui gagnerait **10 fois plus, soit 20 000 € nets par mois ?** – Réponses données à l'aide d'une liste, une réponse possible

- À tous, en % -

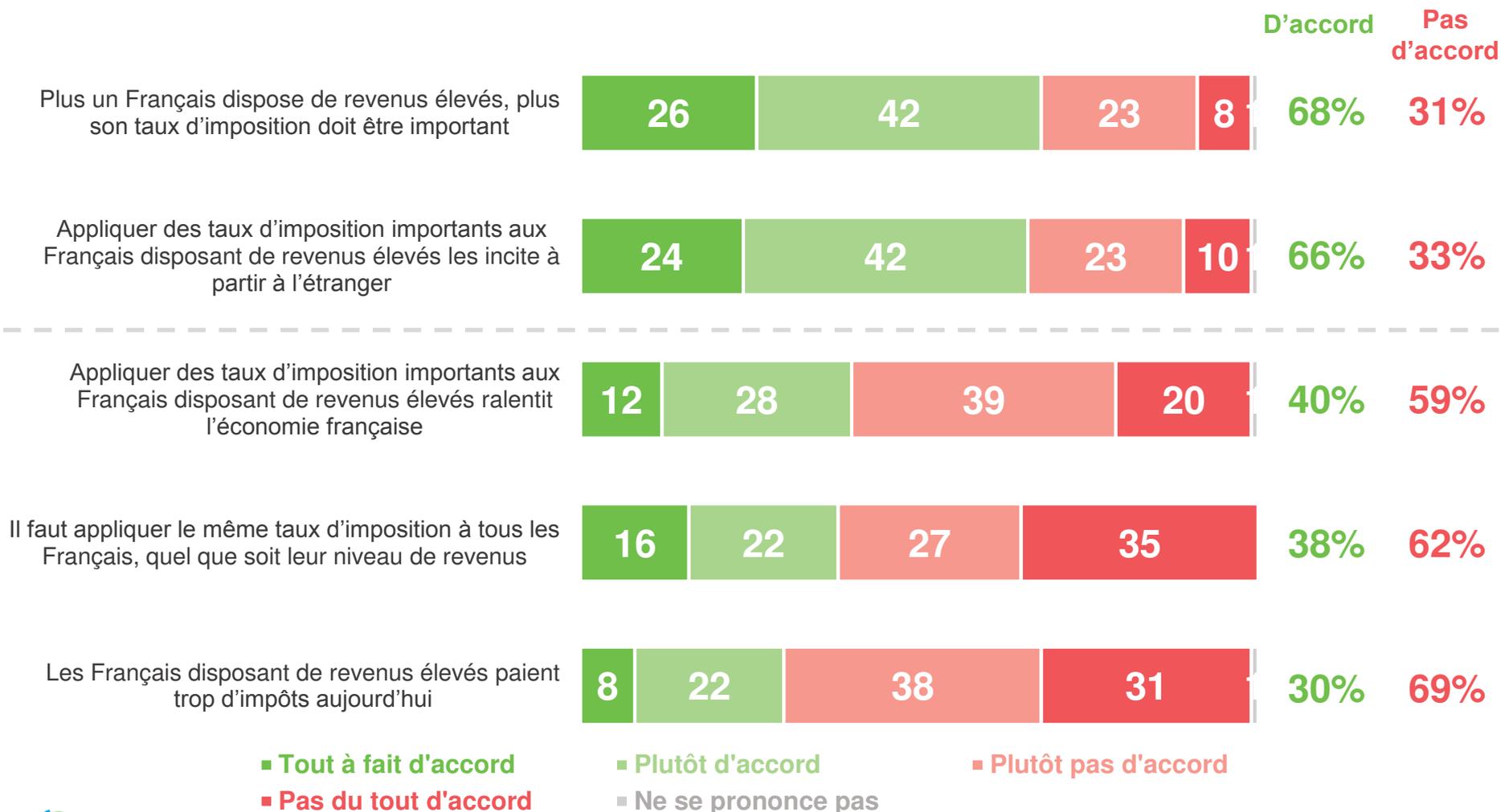


À la différence des enquêtes habituelles sur la fiscalité, on observe peu de différences dans les réponses selon la proximité politique des personnes interrogées

Près de 2 Français sur 3 se montrent favorables à ce que le taux d'imposition soit d'autant plus élevé que les revenus le sont ; dans le même temps, 66% estiment que le fait d'appliquer des taux d'imposition importants aux Français disposant de revenus élevés les incite à partir à l'étranger

Enfin, voici différentes affirmations sur l'impôt sur le revenu en France : êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec chacune d'entre elles ?

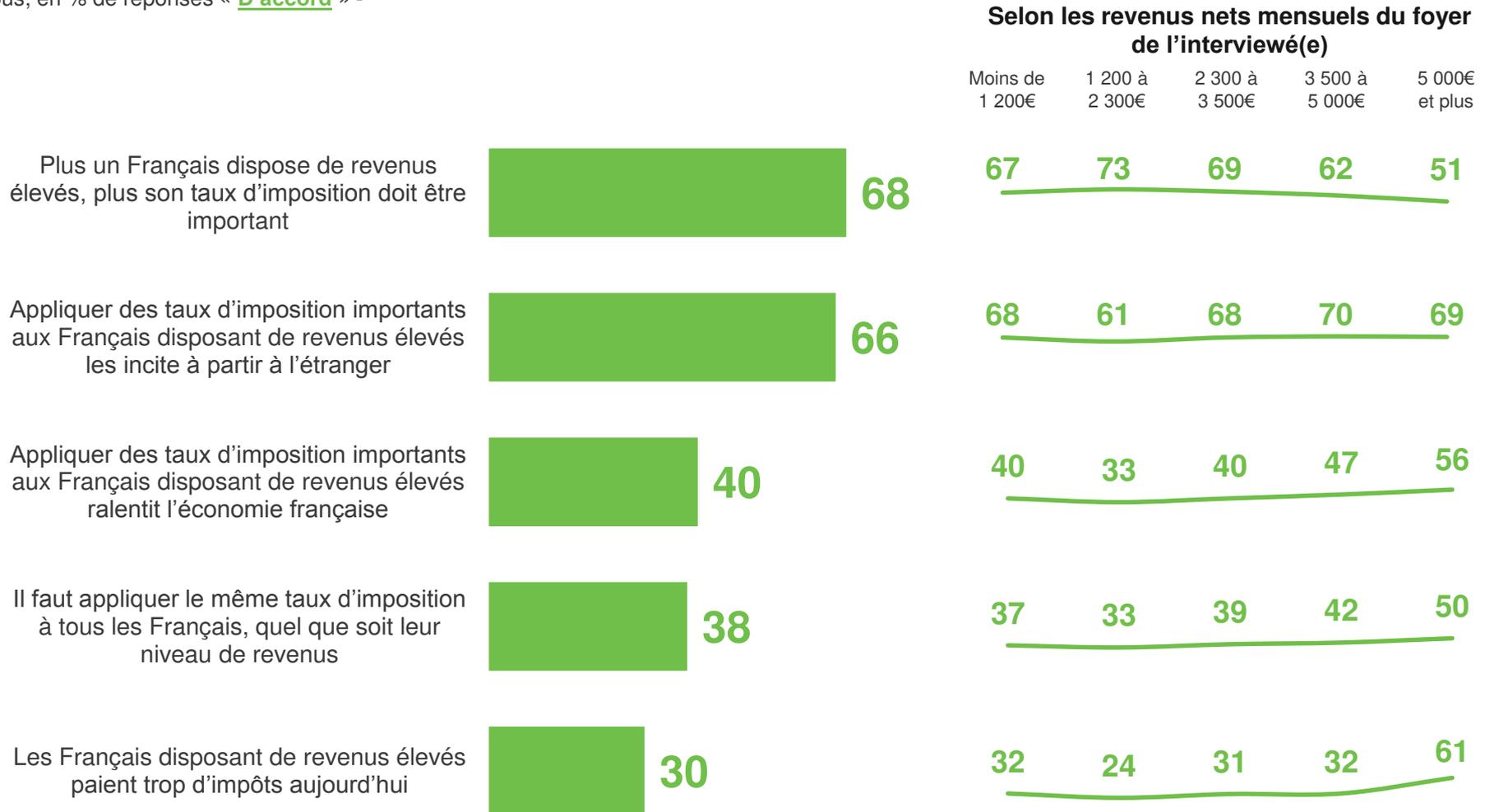
- À tous, en % -



Les Français disposant de revenus plus élevés se montrent plus sévères quand au fonctionnement de la fiscalité française

Enfin, voici différentes affirmations sur l'impôt sur le revenu en France : êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec chacune d'entre elles ?

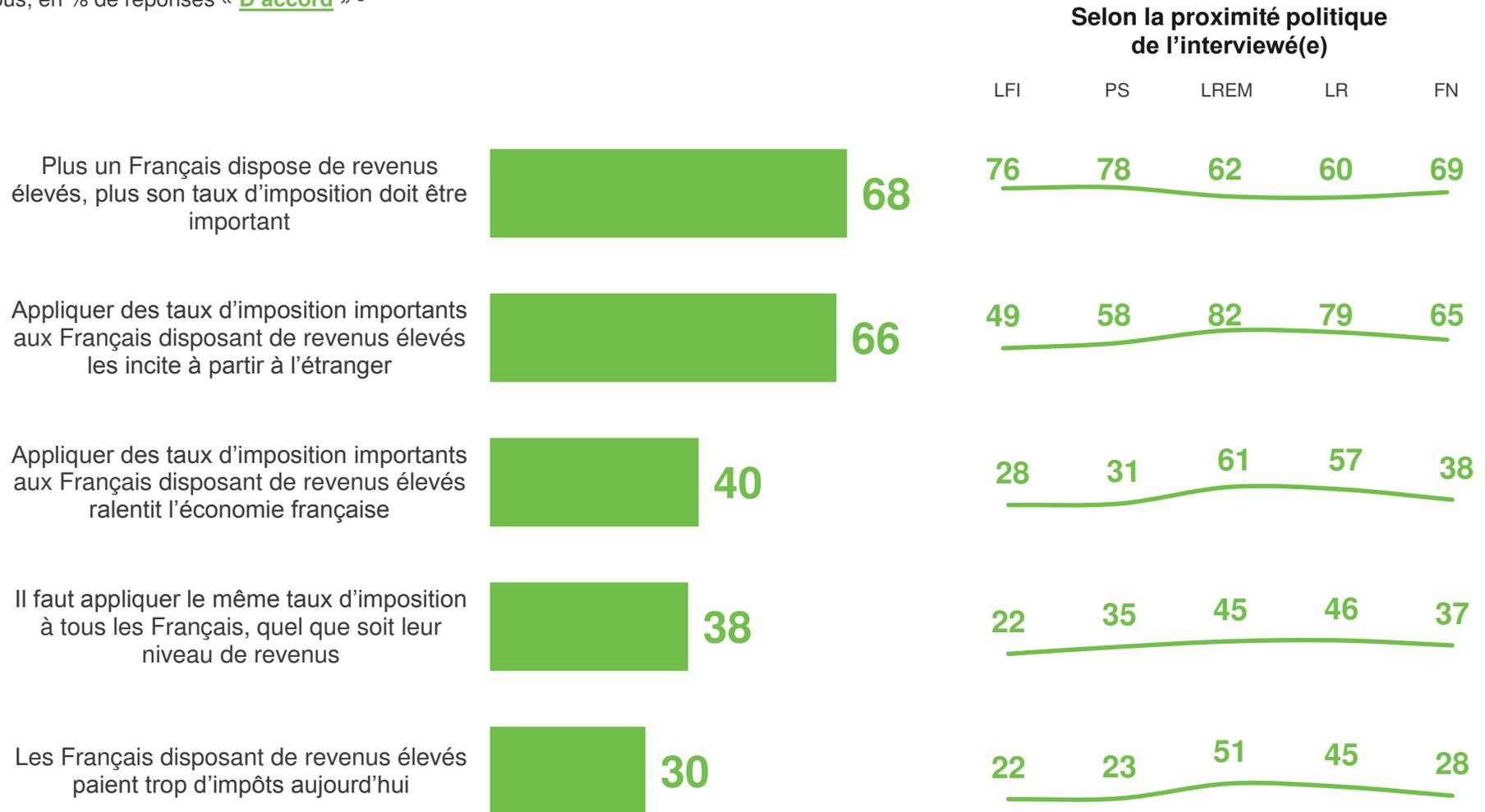
- À tous, en % de réponses « **D'accord** » -



Les sympathisants de La France Insoumise et du Parti socialiste sont plus favorables à la progressivité de l'impôt et plus réservés sur ses éventuels effets néfastes – contrairement aux sympathisants des Républicains et de La République En Marche

Enfin, voici différentes affirmations sur l'impôt sur le revenu en France : êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec chacune d'entre elles ?

- À tous, en % de réponses « D'accord » -



Contacts

Merci de noter que toute **diffusion de ces résultats** doit être accompagnée des éléments techniques suivants :
le **nom de l'institut**, le **nom du commanditaire de l'étude**,
la **méthode d'enquête**, les **dates de réalisation** et la **taille de l'échantillon**.

Suivez l'actualité de Harris Interactive sur :



www.harris-interactive.com



[Facebook](https://www.facebook.com/harrisinteractive)



[Twitter](https://twitter.com/harrisinteractive)



[LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/harrisinteractive)

Contacts Harris Interactive en France :

Jean-Daniel Lévy – Directeur du Département Politique & Opinion - 01 44 87 60 30 - jdlevy@harrisinteractive.fr

Laurence Lavernhe – Responsable de la communication - 01 44 87 60 94 - 01 44 87 60 30 - llavernhe@harrisinteractive.fr

ahead of what's next